
Deuxième assemblée régulière, de l'année 2020, du conseil d'administration du conseil de quartier de Montcalm, tenue le mardi 23 février 2021 à 19 h 00, par visioconférence.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

M. Jean-Philippe Simard	Président (2021)
M. Alexis Ruelland	Vice-président (2021)
M ^{me} Noémie Manseau	Secrétaire (2022)
M ^{me} Louise Lacroix	Administratrice (2021)
M ^{me} Lyne Brunelle	Administratrice (2022)
M. Clément Couture	Administrateur (2022)

Membres sans droit de vote :

M. Yvon Bussièrès	Conseiller municipal, Montcalm-Saint-Sacrement
M. Jean Rousseau	Conseiller municipal, Cap-aux-Diamants

ABSENCES :

M. Thomas Vernes	Trésorier (2022)
M. Jean-Pierre Bédard	Administrateur coopté (2021)

AUTRES PRÉSENCES :

M. Denis Bergeron	Conseiller en consultations publiques Service de l'interaction citoyenne
M. Maxime Gravel-Renaud	Attaché politique de M. Bussièrès
M ^{me} Élodie Chamard-Bergeron	Adjointe administrative de M. Rousseau
M ^{me} Jocelyne Séguin	Secrétaire de rédaction

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 10 personnes assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

21-02-01	Ouverture de l'assemblée	19 h 00
21-02-02	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 05
21-02-03	Fonctionnement du conseil d'administration	19 h 10
	1. AGA Avril 2021	
	2. Consultation à venir	
	3. Formation à venir	
21-02-04	Trésorerie	19 h 20
	1. Paiement de la secrétaire de rédaction	
	2. États des revenus et des dépenses	
21-02-05	Procès-verbal du conseil d'administration du 26 janvier 2021	19 h 30
	Adoption et affaires découlant du procès-verbal	
21-02-06	Période d'échange réservée aux conseillers municipaux	19 h 40
21-02-07	Période de questions et commentaires du public	20 h 00
21-02-08	Période des comités de travail du conseil d'administration	20 h 10
	1. <i>Comité Transports et environnement</i>	
	2. <i>Comité Relations avec les citoyens</i>	
	3. <i>Comité Cadre bâti</i>	
	4. Autres suivis	
21-02-09	Correspondance	20 h 45
21-02-10	Divers	20 h 50
21-02-11	Levée de l'assemblée	21 h 00

Procès-verbal

21-02-01 Ouverture de l'assemblée

M. Jean-Philippe Simard, président, ouvre la réunion qui a quorum à 19 h 00.

21-02-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

SUR PROPOSITION DE M^{me} Lyne Brunelle, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{me} Noémie Manseau, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que déposé. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

21-02-03 Fonctionnement du conseil d'administration

1. AGA Avril 2021

- **Nomination à la présidence d'élection**

RÉSOLUTION 21-CA-02

Concernant la nomination d'un président d'élection pour l'assemblée générale 2021

SUR PROPOSITION DE M. Jean-Philippe Simard, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{me} Noémie Manseau, IL EST RÉSOLU de nommer M. Denis Bergeron président d'élection à l'assemblée générale du 27 avril 2021. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

- **Date de l'assemblée générale**

RÉSOLUTION 21-CA-03

Concernant la date de la tenue de l'assemblée générale 2021
SUR PROPOSITION DE M. Alexis Ruelland, DUMENT APPUYÉE
PAR M^{me} Noémie Manseau, IL EST RÉSOLU de tenir l'assemblée
générale le 27 avril 2021 sur la plateforme ZOOM. ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ.

- **Postes en élection**

Les postes de M^{me} Lacroix et de M. Simard, M. Ruelland et M. Bédard seront échus. Il y aura 2 postes à combler pour les femmes et autant pour les hommes. Trois postes pourront également être cooptés en cours d'année par le nouveau conseil d'administration.

Les personnes intéressées à se présenter doivent remplir le formulaire de mise en candidature et être appuyées de 10 résidents ou commerçants du quartier. Le [formulaire est disponible en ligne](#) sur le site de la Ville.

- **Activités ou conférence à prévoir**

Aucune activité ou conférence n'est déterminée pour le moment. Le choix se fera à la prochaine assemblée régulière en mars prochain.

2. Consultations à venir

- **Révision du PPU Belvédère – 955, Grande Allée**

Une demande d'opinion sera soumise au conseil de quartier au mois de mai à propos du 955, Grande Allée ouest. Une consultation écrite et une séance d'information auront lieu au début du mois de mai.

- **Propriété conventuelle du 550, Chemin Sainte-Foy**

Concernant la propriété du 555, Chemin Sainte-Foy, la date n'est pas encore déterminée, mais ce ne sera ni en mars ni en avril prochain.

3. Formation à venir

- [Nouvelle politique de participation publique](#)

La Ville de Québec a annoncé le 11 février dernier [l'adoption](#) de la nouvelle politique de participation publique qui entrera en vigueur le 1^{er} mai prochain. Une soirée d'information par M^{me} Marie Lagier sera offerte prochainement à tous les conseils de quartier.

21-02-04 Trésorerie

1. Paiement de la secrétaire de rédaction

RÉSOLUTION 21-CA-04

Concernant le paiement des frais de secrétariat pour la rencontre du 23 février 2021

SUR PROPOSITION DE M. Alexis Ruelland, DUMENT APPUYÉE PAR M^{me} Lyne Brunelle, IL EST RÉSOLU de payer la facture de 80 \$ à M^{me} Jocelyne Séguin pour la rédaction du procès-verbal du 23 février 2021. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

2. États des revenus et des dépenses

En l'absence de M. Vernes, le point est remis à la semaine prochaine. Le transfert de la trésorerie est complété.

3. Paiement de factures s'il y a lieu

RÉSOLUTION 21-CA-05

Concernant l'émission d'un chèque de 1050,00 \$ pour Accès Transports viables

SUR PROPOSITION DE M. Jean-Philippe Simard, DUMENT APPUYÉE PAR M^{me} Lyne Brunelle, IL EST RÉSOLU de payer la deuxième facture d'Accès Transports viables d'un montant de 1050,00 \$ dans le cadre de la réalisation du portrait de la mobilité durable dans le quartier de Montcalm. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

21-02-05 Procès-verbal du conseil d'administration du 26 janvier 2021

SUR PROPOSITION DE M^{me} Lyne Brunelle, DUMENT APPUYÉE PAR M^{me} Louise Lacroix, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 26 janvier 2021 tel que déposé. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

21-02-06 Période d'échange réservée aux conseillers municipaux

M. Yvon Bussières a eu des contacts avec les gens des Jardins Mérici concernant le bruit et les poussières reliés aux activités portuaires. Des actions ont été entreprises pour faire réduire le nombre de décibels.

L'assemblée publique d'information du district Montcalm–Saint-Sacrement aura lieu le 10 mars prochain à 19 h sur la plateforme ZOOM. M. Bussières fera une rétrospective des trois dernières années, présentera les projets en cours et tiendra une discussion sur la vitalité et de l'avenir des conseils de quartier.

M. Jean Rousseau revient sur la [coupe à blanc](#) qui a eu lieu sur la falaise entre la Côte de Sillery et la Côte Gilmour pour l'aménagement de la phase 3 de la Promenade Samuel-De Champlain. La coupe des arbres a pour effet d'amplifier le bruit sur le haut de la falaise parce que les arbres ne font plus écran. Dans le secteur du port, c'est à la fois le bruit des véhicules, des trains et des activités portuaires qui se répercutent vers le haut de façon très claire ce qui incommodent grandement les riverains.

Une présentation de la carte des limites de vitesse pour l'arrondissement de La Cité-Limoilou aura lieu mercredi le 3 mars à 19 h sur la plateforme ZOOM. M. Rousseau présente à l'écran la portion qui intéresse le quartier de Montcalm.

La Ville a fait de gros efforts dans le cadre de sa Stratégie sur la sécurité routière 2020-2024 pour abaisser les limites de vitesse dans tous les arrondissements. La grande majorité des rues résidentielles ou secondaires seront dorénavant à 30 km/h et les artères d'agglomération à 40 ou 50 km/h. L'enjeu de ces nouvelles limites sera de les faire respecter, ce qui n'est vraiment pas évident compte tenu de la délinquance maintes fois constatée à cet égard. L'autre enjeu concerne l'aménagement des rues elles-mêmes pour contraindre la vitesse. Il faut envisager des saillies de trottoir, des dos d'ânes ou encore des ilots ralentisseurs, comme sur l'avenue Madeleine-de-Verchères dans le quartier de Saint-Sacrement, pour contraindre la circulation routière. Malheureusement, les dos d'âne et les ilots ralentisseurs ne sont pas très prisés à la Ville.

Après avoir consulté M. Simard et M. Bédard, M. Rousseau a déposé des demandes de modification aux limites projetées sur l'avenue de Salaberry, à 30 km/h plutôt que 40 km/h ainsi que sur l'avenue Cartier, à 20 km/h plutôt que 30 km/h. Une rencontre est prévue jeudi prochain avec le directeur du Service du transport et de la mobilité intelligente. M. Simard indique qu'il faut tenir compte de l'environnement et de la mobilité durable pour déterminer la vitesse à appliquer sur une rue, ce qui n'est pas fait d'emblée. Ainsi, en raison de l'achalandage, l'avenue Cartier (artère commerciale), de même que la rue Père-Marquette (chaussée désignée) pourraient facilement être à 20 km/h au lieu de 30 km /h pour des questions de sécurité.

Concernant le boulevard René-Lévesque, la limite serait de 50 km/h partout sur le boulevard et de 30 km/h sur les rues transversales. Plusieurs questions sont encore nébuleuses concernant l'aménagement du tramway sur le boulevard notamment le nombre de voies de circulation, le déneigement et le ramassage des ordures. On pourrait inviter le bureau de projet du réseau structurant de transport en commun (BPRSTC) pour obtenir plus d'informations. M. Bussièrès mentionne que les conseils de quartier de Sillery et de Saint-Sacrement ont déjà eu des présentations à huis clos de la part du BPRSTC concernant le tramway et leurs préoccupations. M. Bergeron s'informe et contactera M. Rousseau ainsi que M. Simard sur le sujet.

Des travaux routiers sont à venir dans le quartier de Montcalm mais on n'en connaît pas la nature, notamment sur la rue Dolbeau, sur l'avenue des Érables entre la rue Crémazie et le Chemin Sainte-Foy et sur une portion de René-Lévesque, entre l'avenue Cartier et l'avenue Turnbull. On ignore s'il y aura des consultations en amont.

M. Rousseau mentionne qu'il y a actuellement à l'école Joseph-François Perreault, un projet porté par des étudiants et des enseignants afin de rendre permanente une place éphémère. Appelé *Espace collectif JFP*, le projet est

actuellement en [campagne de sociofinancement](#) sur la Ruche. Une contribution de 10 \$ ou plus donne droit à des bons d'achat chez les commerçants participants.

Au dernier conseil municipal, un citoyen a suggéré que l'avenue Cartier puisse être piétonne en hiver et que le garage Shell puisse être utilisé comme aire de stationnement. Ayant contacté la Ville, M. Bédard a été informé que le déneigement serait à la charge des riverains parce que la Ville n'assume pas le déneigement d'une rue piétonne. M. Rousseau va vérifier l'information. Dans le même ordre d'idées, M. Bussières mentionne que la Ville ne déneige pas les sentiers piétonniers dans les parcs.

Concernant la piétonnisation estivale de l'avenue Cartier, une consultation est en cours sur Votepour.ca par la Société de développement commercial (SDC) auprès des commerçants. L'idée est intéressante mais M. Rousseau souhaiterait que les citoyens soient également consultés, pas seulement les commerçants.

L'assemblée publique d'information du district Cap-aux-Diamants aura lieu sur la plateforme ZOOM le 8 avril prochain. Ce sera l'occasion de faire le point sur un bon nombre de sujets.

[L'école Saint-Patrick dans le quartier de Saint-Jean-Baptiste et Québec High School dans le quartier de Montcalm](#) vont fusionner et déménager sur la rue Wolfe à Sainte-Foy. M. Rousseau s'interroge sur ce qu'il adviendra des espaces verts qui vont devenir vacants.

21-02-07 Période de questions et commentaires du public

Un citoyen a fait parvenir au conseil de quartier copie d'un courriel dans lequel il suggère de modifier le tracé de tramway en le faisant passer sur Grande-Allée plutôt que sur le boulevard René-Lévesque. Il explique les raisons de cette proposition. Advenant le maintien du choix de René-Lévesque, il souhaiterait obtenir l'appui du conseil de quartier pour un tunnel qui passerait plutôt par l'avenue Honoré-Mercier pour ne pas avoir à défrayer les coûts d'un autre tunnel. Le citoyen souhaiterait également que le conseil de quartier soit plus proactif que réactif et qu'il se manifeste davantage à propos du tramway. Il aimerait connaître l'opinion des citoyens sur le sujet lors de l'assemblée générale du conseil de quartier.

M. Simard trouve les idées intéressantes mais fait valoir qu'il est difficile pour le conseil de prendre position sur des aspects particuliers du projet parce qu'il ne dispose pas des informations requises. M. Bussières mentionne que le tunnel Honoré-Mercier n'a pas l'orientation ni les dimensions requises pour être récupéré pour le tramway. Concernant les arbres, la Grande Allée ne serait pas un meilleur choix parce qu'il y aurait autant d'arbres à couper que sur le boulevard René-Lévesque.

Un autre citoyen intervient à propos de la stratégie de sécurité routière. Plusieurs types d'aménagement sont possibles. Il rappelle que les premiers dos d'âne sont apparus en 1990 sur la rue Pincourt et qu'il y en a eu par la suite sur l'avenue Joseph-Rouleau et sur les rues voisines à Sillery, avant la fusion avec la Ville de Québec. En 2010, la Ville de Montréal a réduit les vitesses et s'est engagée à faire des aménagements en conséquence. Il faudra insister auprès de la Ville de Québec pour de tels aménagements parce que la Ville n'est vraiment pas un chef de file en la matière. Il y aura éventuellement une révision des normes sur les dos d'âne allongés mais en attendant, d'autres aménagements sont possibles comme les saillies de trottoir.

Le citoyen poursuit sur le sujet du réseau cyclable sur Grande-Allée. Il a retracé des informations datant de 1999 qui prévoyait un aménagement en bordure des grandes propriétés et des Plaines d'Abraham. Il avait été question également de réorienter la circulation notamment sur la rue Bourlamaque. Le citoyen n'a pas retracé le rapport comme tel.

Un autre citoyen enchaîne sur le même sujet en rappelant qu'une soirée d'information avait eu lieu à l'église Saint-Dominique. On y mentionnait que la piste passerait sur les grandes propriétés. Il n'y a pas eu de suite parce que l'accord des grands propriétaires n'était pas acquis. Dans un autre registre, le citoyen a transmis ce matin un courriel au conseil de quartier pour connaître sa position sur le tramway. Il souhaiterait qu'il y ait plus d'échos du projet de tramway aux assemblées du conseil de quartier. On lui mentionne que le conseil a pris position et déposé un [mémoire](#) lors des auditions du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE). Des citoyens interviennent pour mentionner qu'il est possible d'avoir des réponses de la Ville sur des questions très précises concernant le tramway mais qu'il est difficile d'avoir une vue d'ensemble. Selon M. Bussièrès, c'est la présentation du BPRSTC au conseil de quartier qui permettra de se faire une meilleure idée du projet de tramway dans le quartier de Montcalm.

M^{me} Brunelle souhaiterait avoir de la documentation au sujet de la stratégie de sécurité routière et les limites de vitesse. M. Simard la réfère au [mémoire](#) que le conseil de quartier a déposé sur ce sujet.

M^{me} Manseau revient sur la nature des travaux en cours au 240-270 et 300 Chemin-Sainte-Foy à propos desquels elle s'interrogeait lors de la dernière assemblée. M. Rousseau indique il s'agit du curetage des deux bâtiments existants.

21-02-08 Période des comités de travail du conseil d'administration

1. *Comité Transports et environnement : circulation, environnement, transport et verdissement*

- **Suivi du projet Vision Montcalm pour la mobilité durable**

Accès transports viables a fait parvenir sa deuxième facture concernant les diagnostics et le portrait de la mobilité durable dans le quartier. Le paiement de 1050 \$ a été autorisé (21-CA-05).

Le comité formé de M. Simard et de M^{me} Manseau travaille actuellement sur le mémoire du conseil de quartier dans le cadre de la consultation relative à la [vision de la mobilité active](#). La date butoir pour le dépôt d'un mémoire est la fin mars.

2. *Comité Relations avec les citoyens : gouvernance, loisirs, citoyens, mixité, participation et communication*
Le comité est toujours en dormance. Il n'y a encore de responsable désigné.
3. *Comité Cadre bâti : services, commerces, cadre bâti, patrimoine, arts et densification*
M. Ruelland mentionne qu'il n'y a pas eu de nouvelles activités.
M. Boivin réitère son intérêt à participer à ce comité.
4. *Autres suivis*
Aucun point mentionné.

21-02-09 Correspondance

Lettres transmises

Communications reçues

2021-02-03 Courriel de M. Guy Boivin concernant une alternative au projet de tramway et l'appui du conseil de quartier (voir le point 21-02-07 sur le sujet).

2021-02-05 Courriel de M. Léonce Naud, concernant le projet Laurentia et le positionnement du conseil de quartier de Montcalm.

RÉSOLUTION 21-CA-06

Concernant l'appui aux conseils de quartier de Maizerets et du Vieux-Limoilou dans leur démarche pour un Littoral Est écologique, social et économique

CONSIDÉRANT QUE les enjeux environnementaux et écologiques soulevés par L'Agence d'évaluation d'impact du Canada concernant le projet Laurentia concernent l'ensemble des citoyens de la Ville de Québec ;

CONSIDÉRANT QUE le projet proposé d'agrandissement du Port de Québec est conçu sans l'implication des citoyens de la Ville de Québec ;

SUR PROPOSITION DE M. Jean-Philippe Simard, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Alexis Ruelland, IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration du conseil de quartier de Montcalm donne son appui solidaire aux conseils de quartier de Maizerets et du Vieux-Limoilou dans leur démarche citoyenne

pour proposer un projet écologique, social et économique pour le Littoral Est. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

2021-02-08 Courriel d'une citoyenne concernant le projet Espace collectif JFP de l'école Joseph-François Perreault. Le conseil de quartier appuie le projet et en a fait la promotion sur sa page Facebook.

RÉSOLUTION 21-CA-07

Concernant l'appui du conseil de quartier de Montcalm au projet Espace collectif JFP de l'école Joseph-François-Perrault.

SUR PROPOSITION DE M. Jean-Philippe Simard, DUMENT APPUYÉE PAR M^{me} Lyne Brunelle, IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration du conseil de quartier de Montcalm donne son appui au projet Espace collectif JFP de l'école Joseph-François-Perrault et invite les citoyens à contribuer à la campagne de financement en cours sur [La Ruche](#). ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

2021-02-12 Courriel de M. Paul Mackey concernant le projet de tramway ainsi que réseau cyclable sur la Grande Allée (voir le point 21-02-07). M^{me} Lacroix suggère que les citoyens puissent avoir un endroit où s'exprimer à propos du tramway. M. Ruelland propose une publication sur la page Facebook invitant les citoyens à faire des commentaires. Un citoyen souhaiterait que d'autres moyens soient également mis en place.

2021-02-23 Courriel d'un citoyen concernant une place éphémère à l'église des Saints-Martyrs, sur la rue Père-Marquette. Le citoyen a été invité à contacter la Ville au sujet des places éphémères.

21-02-10 Divers

Aucun point n'est discuté.

21-02-11 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève l'assemblée à 20 h 50. La prochaine assemblée aura lieu le mardi 23 mars 2021.

M. Jean-Philippe Simard

Président

M^{me} Noémie Manseau

Secrétaire